SAINT-PATRICE-de-Beaurivage

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2026

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2026
3.2 - Séance extraordinaire du 23 septembre 2026

4 - RÉSUMÉ DE LA MAIRESSE - MRC DE LOTBINIÈRE

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 - Réalisation complète de l'objet des règlements #298-2015, #331-2017, #366-2020, #372-2021, #376-2021, #389-2022

5.2 - Dépenses incompressibles et comptes à payer pour le mois de septembre 2026

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - VOIRIE MUNICIPALE

7.1 - Croix municipale – Mise hors service de l'éclairage et poursuite des démarches pour sa remise en état

7.2 - Mise à disposition gratuite de terre de remblai et de roche – Lot 6 546 146 – Autorisation et modalités

8 - HYGIENE DU MILIEU

8.1 - Plan de gestion des actifs municipaux en eau (PGA-Eau) – Engagement de la Municipalité et approbation de la démarche

8.2 - Ferme Freddy Lefebvre inc. – Prolongation exceptionnelle du délai autorisé pour le rejet des eaux de lavage à la station d'épuration municipale

9 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

9.1 - Adoption du Règlement # 439-2026 modifiant le Règlement de zonage # 355-2019 afin d'encadrer les enseignes commerciales hors site des kiosques de vente à la ferme

10 - SPORT, LOISIR ET CULTURE

10.1- Pavillon jeunesse (garderie + local multifonction) – Approbation de l'aménagement proposé et mise en place d'un projet pilote d'activités pour les adolescents

10.2- Pavillon jeunesse (garderie + local multifonction) – Octroi du contrat de rénovation et de réaménagement à OLH Construction inc.

10.3- Adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires et de la Politique d'encadrement des événements publics

11 - VARIA

11.1- Félicitations – Les Défis du Boisé

11.2- Félicitations – Première édition du Rallye Saint-Patrice

11.3- Félicitations – Bibliothèque Florence-Guay – Certification BiblioQUALITÉ 2026

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE